

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SÜDWEST Schimmel-Reiniger NL

| | |
|-------------------|---------------|
| Réf. | 130000006345/ |
| N° rév. | 1.7 |
| Date de révision | 28.07.2022 |
| Date d'impression | 05.06.2023 |

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom commercial SÜDWEST Schimmel-Reiniger NL

Code du produit 30795-001

Identifiant Unique De Formulation (UFI) TQE3-F0MX-J00Y-9C2P

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Détergent alcalin
Produit biocide

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SÜDWEST Lacke + Farben GmbH & Co.KG
Iggelheimer Str. 13
D - 67459 Böhl-Iggelheim
Téléphone: +49 6324/709-0
Téléfax: +49 6324/709-175
www.suedwest.de

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Belgique

sdb@suedwest.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence Belgique

Téléphone: +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

| | |
|---|--|
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 | H290: Peut être corrosif pour les métaux. |
| Irritation cutanée, Catégorie 2 | H315: Provoque une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves, Catégorie 1 | H318: Provoque de graves lésions des yeux. |
| Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 | H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 | H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



| | |
|-------------------------|--|
| Mention d'avertissement | : Danger |
| Mentions de danger | : H290 Peut être corrosif pour les métaux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence | : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. Prévention: P260 Ne pas respirer les brouillards. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Intervention: P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Élimination: P501 Rappporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal. |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

hypochlorite de sodium

Étiquetage supplémentaire

EUH206

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le produit est alcalin.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|------------------------|---|--|--------------------------|
| carbonate de sodium | 497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 01-2119485498-19-XXXX | Eye Irrit. 2; H319 | ≥ 2,5 - < 5 |
| hypochlorite de sodium | 7681-52-9 231-668-3 017-011-00-1 01-2119488154-34-XXXX | Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1 Limite de concentration spécifique EUH031 | ≥ 3 - < 5 |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

| | | | |
|---|---|--|----------------|
| | | ≥ 5 % | |
| hydroxyde de sodium | 1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27-XXXX | Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 ≥ 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % | ≥ 0,5 - < 1 |
| Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides | 308062-28-4 01-2119490061-47-XXXX | Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 | ≥ 0,1 - < 0,25 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. |
| Inhalation | Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin. Protéger l'oeil intact. |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

Ingestion Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Appeler un médecin.
Garder tranquille.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes effets corrosifs

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxydes d'azote (NO_x)
Gaz hydrochlorique (HCl)
Chlore

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Conseils supplémentaires

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
Porter une protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et enlever à la pelle.
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Ne jamais neutraliser avec les produits suivant:
Acide
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

6.4 Référence à d'autres rubriques

conformément au point 13.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Observer les réglementations de la protection du travail.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

Mesures d'hygiène

Ne pas mélanger avec des acides.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entrée interdite à toute personne étrangère au service.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver dans le conteneur d'origine.
Prévoir une cuve au sol sans écoulement.
Matériaux inappropriés pour les conteneurs
Aluminium
Zinc
Matière appropriée
Polyéthylène
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Conserver dans un endroit sec.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage

Agents oxydants
Conserver à l'écart des métaux.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Ne pas entreposer près des acides.

2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

| Composants | No.-CAS |
|------------|------------------------|
| Base | Paramètres de contrôle |

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle. Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Garantir une bonne aération ; si possible, utiliser ou installer des extracteurs d'air internes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

a) Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

b) Protection de la peau
Protection des mains

Délai de rupture: 480 min
Epaisseur minimale: 0,4 mm
Gants en caoutchouc nitrile, par exemple: KCL 730 Camatril® Velours (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, www.kcl.de) ou de gants équivalents.
Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact.

Protection du corps

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Vêtements étanches
Vêtement de protection résistant aux solution alcalines
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

c) Protection respiratoire

Protection préventive de la peau
Le port d'un appareil respiratoire est indispensable sur les lieux de travail insuffisamment ventilé pendant la pulvérisation.

Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre provisoire :

Filtre combiné B-P2

Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

Conseils généraux

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| Aspect | liquide |
| Couleur | jaune |
| Odeur | semblable au chlore |
| Seuil olfactif | Pas de données disponibles |
| pH | env. 12,5 - 13 (20 °C) Méthode: DIN 19268 |
| Point de fusion/point de congélation | Pas de données disponibles |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 60,4 °C |
| Point d'éclair | Non applicable |
| Taux d'évaporation | non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | non applicable |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | Non applicable |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | Non applicable |
| Pression de vapeur | Pas de données disponibles |
| Densité relative | Pas de données disponibles |
| Densité | env. 1,12 g/cm ³ (20 °C) |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | complètement miscible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | n'est pas auto-inflammable |
| Température de décomposition | > 200 °C |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | Pas de données disponibles |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

| | |
|------------------------|----------------|
| Propriétés explosives | Non explosif |
| Propriétés comburantes | Non applicable |

9.2 Autres informations

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| Taux de corrosion du métal | Corrosif pour les métaux |
| Temps d'écoulement | Pas de données disponibles |

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales., Se décompose par chauffage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|-----------------------|--|
| Réactions dangereuses | Corrosif(ve) au contact avec des métaux Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. |
|-----------------------|--|

10.4 Conditions à éviter

| | |
|---------------------|--|
| Conditions à éviter | Sources directes de chaleur. En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Une libération de chlore est possible à des températures plus élevées |
|---------------------|--|

10.5 Matières incompatibles

| | |
|-------------------|--|
| Matières à éviter | Acides Métaux Agents réducteurs Oxydants Des matières combustibles |
|-------------------|--|

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

| | |
|-------------------------------|--|
| Toxicité aiguë par voie orale | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité aiguë par inhalation | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

Toxicité aiguë par voie cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 1.064 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

hydroxyde de sodium:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides:

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

carbonate de sodium:

Provoque une sévère irritation des yeux.

hydroxyde de sodium:

Provoque de graves lésions des yeux.

Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides:

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le

Compte tenu des données disponibles, les critères de

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

développement

classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Information supplémentaire

Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Évaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Pas de données disponibles

Composants:

hypochlorite de sodium:

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

| | |
|---|--|
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) | 10 |
| Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) | 1 |
| Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides: Toxicité pour les poissons | CL50 (Poisson): 2,67 mg/l Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | CE50 (Daphnia (Daphnie)): 3,1 mg/l Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | NOEC (Algues): 0,067 mg/l Durée d'exposition: 28 jr CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,82 mg/l Durée d'exposition: 72 h |
| Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) | 1 |

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

rapidement biodégradable

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Composants:

Amines, C12-14-alkyldiméthyl-, N-oxides:

Biodégradabilité

dégradable rapidement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

Le produit est alcalin.

De petites quantités coulées dans le sol suffisent pour infecter l'eau potable.

Ne pas utiliser à proximité immédiate de l'eau. Veiller à ce que le produit et les résidus ne parviennent pas dans les eaux, le sol ou les égouts.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Des effets écotoxiques, notamment une toxicité aquatique, ne sont possibles qu'en cas de libération de quantités importantes en liaison avec de l'eau par suite d'un décalage du pH.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--------------------------------|--|
| Produit | L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits. Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées. Les restes de liquides sont des déchets dangereux et ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts. Ils doivent être déposés dans un centre local de collecte de substances problématiques. |
| Emballages contaminés | Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. Recyclage des emballages vides. |
| Code d'élimination des déchets | 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses (*) déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/EG |

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

| | |
|------|------|
| ADN | 1719 |
| ADR | 1719 |
| RID | 1719 |
| IMDG | 1719 |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

IATA 1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-------------|---|
| ADN | LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium, Solution d'hypochlorite de sodium) |
| ADR | LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium, Solution d'hypochlorite de sodium) |
| RID | LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium, Solution d'hypochlorite de sodium) |
| IMDG | CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE, sodium hypochlorite solution) |
| IATA | Caustic alkali liquid, n.o.s. (SODIUM HYDROXIDE, sodium hypochlorite solution) |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-------------|---|
| ADN | 8 |
| ADR | 8 |
| RID | 8 |
| IMDG | 8 |
| IATA | 8 |

14.4 Groupe d'emballage

| | |
|-----------------------------------|-----|
| ADN | |
| Groupe d'emballage | III |
| Code de classification | C5 |
| Numéro d'identification du danger | 80 |
| Étiquettes | 8 |
| ADR | |
| Groupe d'emballage | III |
| Code de classification | C5 |
| Numéro d'identification du danger | 80 |
| Étiquettes | 8 |
| Code de restriction en | (E) |

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

tunnels

RID

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Groupe d'emballage | III |
| Code de classification | C5 |
| Numéro d'identification du danger | 80 |
| Étiquettes | 8 |

IMDG

| | |
|-----------------|----------|
| Packaging group | III |
| Labels | 8 |
| EmS number | F-A, S-B |

IATA

| | |
|-----------------|-----|
| Packaging group | III |
| Labels | 8 |

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques Non applicable

Conseil supplémentaire

ADR ADR : jusqu'à 1 litre par emballage intérieur. Transport en quantité limitée selon ADR 3.4.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

COV (composés
organiques volatils)
Directive 2010/75/UE

Non applicable

COV (composés
organiques volatils)
Directive 2004/42/CE

ne tombe pas sous la Directive 2004/42/CE

conformément au règlement
relatif aux détergents CE
648/2004

moins de 5 %: Agents de blanchiment chlorés
: Agents de surface amphotères
: Phosphonates

Règlement (CE) N° 649/2012
du Parlement européen et du
Conseil concernant les
exportations et importations de
produits chimiques dangereux

Non applicable

Autres indications

Ne pas utiliser à proximité immédiate de l'eau. Veiller à ce que le produit et les résidus ne parviennent pas dans les eaux, le sol ou les égouts.
L'efficacité du produit biocide présuppose un stockage dans les règles et le respect de la date de péremption.
Type de produit:
Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Avant mise en oeuvre consulter la fiche technique et la fiche de donnée de sécurité.

Autres réglementations

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.
Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

Texte complet pour phrase H

| | |
|------|---|
| H290 | : Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | : Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | : Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Texte complet pour autres abréviations

| | |
|-----------------|--|
| Acute Tox. | : Toxicité aiguë |
| Aquatic Acute | : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique |
| Aquatic Chronic | : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Eye Dam. | : Lésions oculaires graves |
| Eye Irrit. | : Irritation oculaire |
| Met. Corr. | : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux |
| Skin Corr. | : Corrosion cutanée |
| Skin Irrit. | : Irritation cutanée |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL

non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.

Service émetteur
BE / FR

sdb@suedwest.de

SÜDWEST Schimmel- Reiniger NL